



École Antoine-Girouard  
650, rue Antoine-Girouard  
Boucherville (QC) J4B 3E5

Centre  
de services scolaire  
des Patriotes  
Québec



# PROCÈS-VERBAL

## CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

---

### AVIS DE CONVOCATION

Séance ordinaire du Conseil d'établissement du 18 octobre 2022, à 18 h 30, au salon du personnel

---

### ÉTAIENT PRÉSENTS (12) :

Monsieur Jean-Guy Savaria, membre parent  
Madame Andréa Haristoy, membre parent  
Madame Karen Brassard, membre parent  
Madame Geneviève Lahaie, membre parent  
Madame Mélissa Benoît, membre parent, substitut  
Madame Nadine Bergeron, enseignante  
Monsieur Luc Lapierre, enseignant  
Madame Hélène Boucher, enseignante  
Madame Sophie Préfontaine, remplaçante de Mme Hélène Éthier, technicienne au service de garde  
Madame Marie-Ève Roussel, représentante du soutien  
Madame Sophie Labrèche, public  
Madame Karine Bédard, directrice intérimaire

### ABSENCES SIGNIFIÉES (1) :

Madame Véronique Defoy, parent membre

#### 1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Mme Bédard souhaite la bienvenue. Elle constate le quorum à 18:35.

#### 2. Nomination d'un ou d'une secrétaire

Mme Karen Brassard se propose pour prendre les notes de la rencontre.

#### 3. Volontariat d'un ou d'une secrétaire pour la prochaine rencontre

Mme Andréa Haristoy se propose pour prendre les notes de la prochaine rencontre.

#### 4. Revue et adoption de l'ordre du jour

M. Luc Lapierre propose l'adoption. L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-10

#### 5. Revue et approbation du procès-verbal du 27 septembre 2022

Mme Nadine Bergeron propose l'adoption. Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-11

## 6. Suivi à la dernière rencontre

- Fonds à destination spéciale  
9385 \$ (solde actuel)

- Assemblée générale des parents

Les bonnes pratiques du secteur sont d'insérer l'assemblée générale des parents entre les deux blocs de rencontres des parents, un même soir. D'autres écoles font tirer des ensembles de photos scolaires. Ce sont deux principaux points nommés par les autres écoles du secteur.

Kiosque avec du café et de la nourriture serait également bienvenue selon l'OPP et encore plus s'il s'agit de faire la rencontre entre les deux rencontres de parents. Il faut s'assurer de bien respecter l'horaire de l'assemblée pour ne pas retarder la rencontre suivante.

Il est demandé que l'assemblée se fasse à la bibliothèque, car cet endroit est plus chaleureux et nous sommes fiers de notre bibliothèque.

Le service de garde propose de planifier une activité cuisine avec les enfants pour offrir aux parents lors de la rencontre.

Préparer une diapositive modèle pour les rencontres du 1<sup>er</sup> cycle afin de présenter les principaux points de l'assemblée et inciter les parents à s'y présenter.

Le point a également été amené à l'OPP, inviter des membres des différents comités de l'école (ex. : comité environnement). Vitrine sur ce qui est fait dans l'école autre que l'aspect pédagogique.

- Conférence aux parents

70 comptes créés sur la plateforme Aidersonenfant.com – coût : 1108,35 \$

Inviter Stéphane Paradis (Gustave et compagnie) comme conférencier aux parents, étant donné qu'il offrira des ateliers aux élèves de 3<sup>e</sup> à 6<sup>e</sup> année? Le CÉ attendra le retour quant à la possibilité d'offrir différentes conférences dans les écoles du secteur de Boucherville. La rencontre entre les directions des écoles du secteur est le 19 octobre 2022 et ce point figure à l'ordre du jour. Le renouvellement de l'abonnement à la plateforme Aidersonenfant.com demeure une possibilité. La décision pourra être prise par courriel.

- Budget

Les mesures représentent une partie du budget de l'école. La question posée portait sur l'utilisation des mesures reçues par l'école pour l'année scolaire 2022-2023.

Présentation du document Questions budgétaires 2022-2023, joint au présent compte rendu (Annexe I au PV). Demander à la représentante du Comité de parent au CSSP de questionner comment les surplus non dépensés des mesures dédiées peuvent être retournés aux écoles qui en feraient la demande. À titre d'exemple, il reste un solde de plus de 3000\$ dans une mesure dédiée aux sorties culturelles à l'extérieur de l'école (mesure 15186). Cette somme ne peut être dépensée, car elle ne couvre pas le total des frais qui seraient engendrés par l'organisation d'une 2<sup>e</sup> sortie. Dans ce contexte, le CÉ se questionne sur la possibilité de combiner ce surplus avec celui d'une autre école pour faire bénéficier les élèves d'un des deux établissements d'une sortie supplémentaire.

- Suivi marquise

Les trois marquises de l'école ne représentent pas un risque pour les usagers à très court terme selon l'évaluation faite par l'ingénieur du CSSP. Des travaux peuvent être envisagés au printemps.

- Retour sur les activités de financement

Afin d'être en cohérence avec les choix de l'école de ne pas solliciter les parents pour les activités éducatives et complémentaires, il y a un malaise de faire deux activités commanditées de même nature. Dans ce contexte, il y aura une alternance entre la dictée commanditée et

la petite trotte. Pour l'année scolaire 2022-2023, le choix s'est arrêté sur la dictée commanditée qui se déroulera dans la semaine du 23 novembre.

## 7. Parole au public :

L'information envoyée par le photographe en prévision de la séance photo fut bien appréciée.

Connaissant le fonctionnement du photographe, les parents ont pu s'ajuster en fonction de la température.

## 8. Points de décision : Introduction de la direction

### 8.1. Projets école et campagnes de financement

Présentation du document Fonds à destination spéciale (états financiers 2022-2023) (Annexe 2 au PV).

La campagne  aura lieu tout au long de l'année, car l'achat d'étiquettes résistantes fait partie des habitudes d'achat des parents. Il est recommandé qu'un rappel soit fait en continu dans le Mot d'Antoine et qu'une affiche soit mise à côté des objets perdus.

Le calendrier des campagnes est adopté tel que présenté. En décembre, le choix de la campagne de financement est la vente de couronnes et sapins de Noël. En effet, le CÉ et l'OPP souhaitent profiter de l'occasion pour faire un événement de Noël rassembleur pour les parents et les enfants. Nous estimons que les couronnes de Noël seront appréciées des parents et du personnel de l'école et la vente de celles-ci représente une source de financement intéressante.

Les décisions quant aux campagnes de financement du printemps seront prises dans une rencontre ultérieure.

Le CÉ a le souci que les campagnes de financement choisies n'obligent pas les parents à consommer des biens qu'ils n'auraient pas achetés dans un autre contexte.

Mme Geneviève Lahaie propose d'adopter les propositions présentées.

CÉ-2022-2023-12

### 8.2. Approbation de la participation des élèves à la Grande marche du Grand défi Pierre Lavoie

La proposition est adoptée à l'unanimité par courriel.

CÉ-2022-2023-13

### 8.3. Approbation de l'offre d'un souper d'Halloween au service de garde

En organisant ce souper, le service de garde souhaite faciliter la soirée d'Halloween pour les parents, car leur enfant soupera à l'école.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

CÉ-2022-2023-14

### 8.4. Tenue des séances du conseil d'établissement à distance et modification des règles de régie interne

Le Conseil fixe, par résolution, le jour, l'heure et le lieu d'au moins cinq (5) séances ordinaires.

Séances à distance : La tenue des séances du Conseil à distance est possible selon les modalités suivantes :

- La majorité des séances doivent se tenir en présence et par conséquent, la tenue d'une séance à distance est exceptionnelle;
- Si une séance en présence n'a pas quorum, la direction et le président doivent d'abord évaluer la possibilité de déplacer la séance à une autre heure ou une autre date ultérieure, ce qui permettrait d'obtenir quorum, avant de planifier la séance à distance;

- Toute séance du Conseil planifiée à distance doit être annoncée publiquement sur le site internet de l'établissement à côté des dates des séances du Conseil;
  - Le choix des outils technologiques doit permettre des échanges en temps réels (TEAMS);
- M. Luc Lapierre propose d'adopter les points présentés à ce sujet.

CÉ-2022-2023-15

## 9. Points d'information

### 9.1 Formation des membres du CÉ, consultation et information

Rappel au sujet de l'obligation faite à tous les membres du conseil d'établissement de suivre ou de poursuivre la formation en ligne élaborée par le ministre.

### 9.2 Sorties éducatives complémentaires et visite à l'école, information

À titre de suivi en lien avec le point 8.8 de la rencontre du 27 septembre dernier, résolution CÉ-2022-2023-07, il avait été question d'une visite de l'illustratrice, Mme Virginie Egger. L'activité est annulée, compte tenu du fait que le coût est pratiquement le double de ce qui était anticipé, soit environ 14,50 \$ plutôt que 7 \$ par élève.

### 9.3 Parole à la représentante du service de garde

Présentation des activités du service de garde et de la sortie prévue pour le 24 novembre 2022 au Biodôme de Montréal. Les membres sont en accord avec cette sortie.

CÉ-2022-2023-16

### 9.4 Parole aux membres du Conseil d'établissement

Les parents demandent s'il est possible d'avoir la liste des activités disponibles en parascolaire, notamment le judo, Helios et Mustang (des activités offertes par la Ville).

### 9.5 Parole à la direction

La directrice souligne l'implication et la collaboration des parents des élèves de l'école Antoine-Girouard.

### 9.6 Parole à la représentante du Comité de parents

Mme De Foy est absente. Mme Benoit, substitut, souligne avoir reçu à plusieurs reprises de la documentation du comité de parents et avoir écrit à qui de droit à ce sujet.

## 10. Correspondance

Aucune correspondance.

## 11. Levée de la séance

M. Luc Lapierre propose la levée de la séance à 20 h 33.

CÉ-2022-2023-17



Jean-Guy Savaria, Président



Karine Bédard, Directrice intérimaire